

NON, LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN DÉLIT !

Tous les jours des exilés, femmes et hommes, fuyant guerres, violences, dictatures, misère..., traversent la Méditerranée. Beaucoup y meurent. Les autres espèrent pouvoir trouver asile en Europe. Certains cherchent à venir en France. Mais celles et ceux qui arrivent à Vintimille sont bloqués, la frontière leur étant fermée. Celles et ceux qui parviennent néanmoins à franchir cette frontière sont refoulés par les forces de l'ordre (au motif du règlement Dublin) sans avoir la possibilité de demander l'asile. Y compris les mineurs isolés ! En violation par l'État des droits fondamentaux et de la loi. Pourtant certains les aident. Au nom de la justice et de la solidarité. L'association Roya citoyenne est de ceux-là ; entourée de nombreux autres citoyens.

Cédric Herrou, agriculteur dans la vallée de la Roya, a été **condamné** à 3000 € d'amende avec sursis pour avoir pris en charge des migrants sur le sol italien et les avoir aidés à transiter en sécurité vers la France. Le procureur qui avait requis 8 mois de prison avec sursis a fait **appel**. **L'audience a été fixée au 19 juin à la Cour d'appel d'Aix.**

Pierre-Alain Mannoni, enseignant-chercheur à Nice, qui était poursuivi pour avoir, lui aussi, convoyé des Érythréennes venues d'Italie, **a été relaxé** le 6 janvier par le tribunal correctionnel de Nice (qui a estimé qu'il avait agi pour préserver la dignité des personnes acheminées) alors que le procureur de la République avait requis 6 mois de prison avec sursis. Le procureur a fait **appel**. **L'audience est fixée au 26 juin à la Cour d'appel à Aix.**

C'est donc la solidarité qui est poursuivie en tant que délit. Quelle injustice ! Cédric Herrou et Pierre-Alain Mannoni doivent être soutenus, le plus massivement possible. En même temps nous rendrons hommage à tous ces exilés qui cherchent refuge.

SOYONS NOMBREUSES ET NOMBREUX À SOUTENIR CÉDRIC HERROU ET PIERRE-ALAIN MANNONI, POURSUIVIS PARCE QUE SOLIDAIRES !

Lundi 19 juin à 13h30 devant la Cour d'appel (procès de **Cédric Herrou**)

Lundi 26 juin à 13h30 devant la Cour d'appel (procès de **Pierre-Alain Mannoni**)

Signataires : Ligue des droits de l'Homme (comité régional PACA, sections d'Aix-en-Provence et de Perpignan) ; Collectif AGIR ; Cimade (Région Sud-Est, groupes d'Aix-en-Provence et des Pyrénées-Orientales) ; Roya Citoyenne ; Syndicat des avocats de France (sections d'Aix-en-Provence et de Marseille) ; Syndicat de la Magistrature (section PACA) ; RESF 13, 06, 27, 48 et 65 ; Collectif 13 Droits des Femmes ; Résister Aujourd'hui ; Parti de Gauche 13 ; JRS Welcome ; Les Déconnomistes d'Aix-en-Provence ; Emmaüs Saint-Marcel et Marseille Pointe Rouge ; Hospitalité Solidaire Manosque ; Aix Solidarité ; Palestine 13 ; Accueil Solidarité Saint-Étienne Les Orgues ; ASTI Aix-Marseille ; PCF Aix-en-Provence ; FSU 13 et FSU PACA ; MRAP et MRAP 06 ; RUSF 13 ; CFDT (UL du Pays d'Aix) ; SNES-FSU Aix-Marseille ; Association pour la Démocratie à Nice (ADN) ; Citoyens Solidaires 06 ; FTCR ; COVIAM ; Cercle Louis Guilloux ; Collectif Réfugiés Vaucluse ; UJFP ; EuroMed Droits ; AMELIOR ; Secours Catholique Caritas France ; Gisti ; Mouvement Citoyen Tous Migrants 05 ; La Pastorale des Migrants ; Liridona ; Emmaüs International ; CRIAAR Velaux ; ATMF ; Recherche sans Frontière ; Pax Christi Nissa ; Union Syndicale Solidaire ; Fédération SUD Éducation ; Wise ; CCFD-Terre Solidaire 06 ; Amnesty International (groupe d'Aix) ; Tous Citoyens ! ; Émancipation Tendance Intersyndicale ; La Chapelle debout ! ; Kolone ; Observatoire citoyen du CRA de Palaiseau ; Justice et Libertés Strasbourg ; JEFS Calais ; Transport People and Care (Saint-Étienne) ; Collectif « Migrants : changeons notre regard » Antony ; Réseau de Soutien aux Migrants 89 ; Romeurôle 94 ; Paris d'Exil ; Ecodrom93 ; Glokal e.V. ; Terre d'Errance Norrent-Fontes ; Collectif Austerlitz de soutien aux migrants ; Archive des Mémoires Migrantes (Italie).